



# EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil Général d'Arnex-sur-Nyon  
Séance du 23 novembre 2021  
Présidence : Monsieur Michel Nançoz

## LE CONSEIL GENERAL D'ARNEX-SUR-NYON

Vu le préavis N° 03 / 2021 (Législature 2021-2026) de la Municipalité du 25 octobre 2021 concernant la détermination d'un plafond d'endettement

considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour,

oui le rapport de la Commission de Gestion & Finances

accepte à l'unanimité :

- 1) d'adopter le plafond d'endettement brut admissible à hauteur de **200%** pour la période législative 2021- 2026
- 2) d'autoriser la Municipalité à emprunter jusqu'à ce que l'endettement brut atteigne ce taux de 200%
- 3) de laisser dans les attributions de la Municipalité le choix du moment ainsi que la détermination des modalités de l'emprunt (selon l'art. 4 ch 7 LC)
- 4) d'adopter le plafond de cautionnement à 50% du plafond d'endettement, soit un montant de CHF 1'140'000.- pour la législature 2021-2026

accepte à l'unanimité :

l'amendement au Préavis 03/2021 (Législature 2021-2026) du 23 novembre 2021 permettant à la Municipalité d'opter pour un taux de 250% (au lieu de 200%) si celui-ci est préconisé par le Préfet.

Ainsi délibéré en séance du 23 novembre 2021

AU NOM DU CONSEIL GENERAL D'ARNEX-SUR-NYON



Le Président  
Michel Nançoz

La Secrétaire  
Monique Berney



## EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil Général d'Arnex-sur-Nyon  
Séance du 23 novembre 2021  
Présidence : Monsieur Michel Nançoz

### LE CONSEIL GENERAL D'ARNEX-SUR-NYON

Vu le préavis N° 05/2021 (Législature 2021-2026) de la Municipalité du 25 octobre 2021 concernant le Budget Communal de l'année 2022.

considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour,

ouï le Rapport de la Commission Gestion & Finances

accepte avec 20 oui et une absence le préavis N° 05/ 2021 (Législature 2021-2026) de la Municipalité du 25 octobre 2021 concernant le Budget Communal de l'année 2022 tel que présenté.

Ainsi délibéré en séance du 23 novembre 2021

### AU NOM DU CONSEIL GENERAL D'ARNEX-SUR-NYON

Le Président

La Secrétaire



Michel Nançoz

Monique Berney